## **DAMMARTIN-EN-SERVE AU COURS DES SIÈCLES**

rura,1

patrimoine

**19** 

sur

Regard

Sur le ravin de Vaucouleurs, occupé dès la Préhistoire. une sépulture mégalithique a perduré jusqu'à la fin du XIXe siècle en laissant au quartier le nom de Pré aux Roches.

Au Moyen Age, le village se construit non loin d'une villa gallo-romaine. Son église Saint-Martin est la chapelle d'un monastère bénédictin dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. De fondations carolingiennes, l'édifice est agrandi à la Renaissance en mettant en valeur son chœur où 7 arcs aboutissent sur une clé de voûte sculptée. Une statue de la Vierge aux Raisins rappelle que la viticulture a été pratiquée à Dammartinen-Serve jusqu'au ravage du phylloxéra vers 1865.

L'activité du bourg a aussi reposé sur le commerce et l'industrie. En 1512, Louis XII autorise la construction de halles pour la tenue de foires et de marchés.

L'essor économique a vite suivi : fabrique de tuiles et de briques, ateliers de tissage de soie végétale.

Sous l'impulsion de la révolution industrielle, la Maison Lemaire, de renommée mondiale, s'installe à Dammartin-en-Serve en 1839. Son usine de sparterie (travail de la fibre végétale) existera jusqu'en 1974 avant de devenir un musée en 1994.





#### SOYEZ RESPECTUEUX **DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR**

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
  - Se renseigner sur les périodes de chasse
    - Tenir les chiens en laisse
  - Ne rien jeter, emporter ses déchets
    - Ne pas allumer de feu
  - Respecter les propriétés privées
  - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
  - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
- Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
- En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

### **EN CAS D'ACCIDENT**

Prévenir les secours, dès que possible :

 112 : N° d'urgence européen (24h / 24) • 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

# POUR TOUT RENSEIGNEMENT

OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS 4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : otph@cc-payshoudanais.fr Site: www.cc-payshoudanais.fr

Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux dans notre guide touristique.

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.





## Vallée de la Vaucouleurs **DAMMARTIN-EN-SERVE**

# la Vallée du ru d'Ouville





3,9 km - 1h20 (sur la base de 3km/h)

Parking: place de la Libération, devant la mairie

(1) Randonnée à vélo plutôt adaptée aux adultes







- Départ du parking, place de la Libération, devant la mairie. Partir en traversant le jardin situé entre la mairie et l'église Saint-Martin, puis tourner à droite rue François Coënt et prendre la première rue à gauche, rue Yolande Morice. Poursuivre en prenant la rue de la Brossette, jusqu'au bout.
- Prendre à gauche, la rue des Pincevins. Descendre la rue en longeant champs et prés jusqu'à l'intersection avec la route de Tilly (D170). Poursuivre à droite jusqu'au cimetière.
- Après avoir dépassé le cimetière, quitter la route et descendre en direction du Pré aux Roches, face à vous. Poursuivre jusqu'au ru d'Ouville.
- 4 Franchir le ru par le petit pont en bois ou en passant à gué. Prendre ensuite le chemin sur la gauche qui longe la clôture du pré pour entrer dans le bois.
- Arrivé à l'intersection en bout de chemin, tourner à gauche et marcher sur environ 200 m. Sur votre gauche, vous remarquerez les ruines encore visibles de l'ancien lavoir de Dammartin-en-Serve, avant de franchir le pont. Prendre ensuite le premier chemin à droite (GR Pays des Yvelines). Sur la droite, derrière les arbres, admirer le château des Trois Fontaines. Longer le cours d'eau en sous-bois.
- 6 A l'intersection, escapade possible en prenant à droite sur 50 m, pour aller contempler le pont roman avant de rebrousser chemin et de poursuivre en grimpant le chemin empierré.
- 7 La voie se sépare en fourche. Prendre à gauche, jusqu'au stade municipal. Continuer tout droit, dans la rue des Gloriettes et traverser la résidence Arthur Lacoudre.
- 8 Au croisement, tourner à droite pour emprunter la Côte aux Amants jusqu'au carrefour. Prendre en face la rue de la Halle pour revenir au point de départ.

